

Le Mot du Maire

Bonjour à tous,

Nous voici déjà début septembre et j'espère que vous avez passé de bonnes vacances, pour ceux qui ont en pris, malgré une météo capricieuse.

Le 26 juillet à l'occasion des traditionnelles fêtes de Sainte Anne, nous avons lancé une souscription avec l'Académie de Musique et d'Arts Sacrés, au sein de la Fondation Louis Cadic, sous l'égide de la Fondation du Patrimoine.

Cette souscription a pour but en ce qui concerne la commune de récolter des fonds pour la restauration de la Basilique, propriété communale. Depuis plusieurs années, l'usure du temps a mis à mal certaines parties du bâtiment.

Une étude a été réalisée en 2008, un architecte spécialiste dans la restauration a fait un diagnostic complet. Il est apparu que : la toiture en pierre sur les deux parties latérales est défectueuse, des infiltrations d'eau sont constatées à l'intérieur, l'escalier menant au clocher sera à consolider ou à remplacer, certains vitraux et certaines voûtes sont à restaurer, le chauffage et le réseau électrique sont à refaire entièrement, la mise aux normes accessibilité fera également partie de ces travaux. Le coût global de ce chantier a été évalué à l'époque à 2 800 000 € hors taxes.

Malgré les aides de l'Etat, de la Région et du Département, la commune ne peut supporter le coût restant à sa charge. Aussi, pour réaliser les travaux nécessaires à la restauration et aux obligations en matière de sécurité, je fais aujourd'hui appel à la solidarité de tous. Pour ceux qui désirent nous aider un dépliant explicatif est inséré dans ce bulletin. Vos dons pourront être déposés à la mairie si vous le souhaitez, les élus et moi-même sommes à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Je souhaite de tout cœur que nous puissions, tous ensemble, réaliser ce grand défi de restauration de ce patrimoine qui fait la fierté de toute la Bretagne. D'avance un grand MERCI.

Soucieux de vous tenir informés des projets municipaux, nous organiserons dans les semaines à venir une réunion pour vous présenter le projet de la Fondation Louis Cadic.

A bientôt et bonne reprise.

Roland GASTINE

Agenda

8 Septembre 2012 : Forum des associations à l'espace Camborne de 10 h à 13 h

23 Septembre 2012 : Troc et puces, organisé par le club d'échecs « Elsa », à la salle omnisports

Travaux/Environnement/Urbanisme

Travaux :

Les travaux programmés en 2012 seront réalisés à partir du mois de septembre.

L'aménagement du carrefour de la Croix Nicolazic : le choix s'est porté sur la réalisation d'un giratoire y compris des aménagements annexes comme le déplacement de la Croix Nicolazic et l'installation de ralentisseurs. Le début des travaux est programmé en octobre.

La réalisation d'une rampe d'accès à la poste et la mise en conformité des deux arrêts de bus situés à proximité sont prévus à partir de la deuxième quinzaine d'octobre.

La création d'un bâtiment de rangement du matériel des associations sortira de terre dans la partie nord de la salle de sports Le Manac'h vers la mi-octobre.

La création d'un terrain multisports, de la taille d'un demi terrain de football, verra le jour sur le site du terrain municipal. Les travaux de terrassement ont démarré. Sur ce site 5 pins ont été abattus et seront remplacés par des arbres feuillus à l'automne. Ce terrain multisports en gazon synthétique viendra soulager l'exploitation intensive des surfaces en gazon naturel.

La mise en conformité de la salle de judo avec la pose d'une protection murale a été réalisée par les services techniques en août.

Au cours de l'été des travaux de peinture ont été entrepris à l'école du Cheval Blanc.

Un afficheur de vitesse sera installé sur la commune du vendredi 21/09/2012 au vendredi 05/10/2012.

Des ralentisseurs, type coussin berlinois, seront installés ce deuxième semestre.

Les trottoirs de la rue Jean-Pierre Calloc'h font l'objet d'une étude afin de les rendre accessibles.

Environnement :

Etant confronté à une pousse très forte des adventices et une forte prolifération du chardon, nous avons dû appliquer un traitement chimique localisé. Le désherbage mécanique des rues se poursuivra sans une éradication totale des plantes. Le concours communal des maisons fleuries se fera cette année à l'automne, la première quinzaine de septembre un jury fera une proposition de classement.

Conseil municipal du 31 Mai 2012

Liste des délibérations du Conseil municipal

- Accepte à l'unanimité les modifications des tarifs de la restauration scolaire, de l'accueil de loisirs pour l'été 2012 et des encarts publicitaires dans le bulletin municipal.
- Décide à la majorité (deux abstentions) d'attribuer les subventions 2012 aux différentes associations communales.
- Autorise à l'unanimité Monsieur Le Maire à engager des agents non titulaires sous forme de contrat.
- Se prononce favorablement et à l'unanimité concernant les modifications du régime indemnitaire. Ces modifications seront applicables au 1^{er} juillet 2012.
- Accepte à l'unanimité la modification des statuts d'Auray Communauté.
- Autorise à l'unanimité Monsieur Le Maire à signer une convention concernant la participation de la commune de Plumergat au fonctionnement du restaurant scolaire.
- Décide à l'unanimité d'accepter la réalisation d'une fresque (parking face à la mairie), d'autoriser Monsieur Le Maire à signer toute convention se rapportant à ce sujet, de retenir la proposition de Monsieur Jouan pour un montant de 1500 € qui sera versé en intégralité à l'artiste peintre. La commune émettra des titres de recettes pour la perception de leur participation à l'encontre d'ERDF (500€) et du SDEM (500€).
- Autorise le lancement d'une révision générale du Plan Local d'Urbanisme.
- Autorise à l'unanimité Monsieur Le Maire à lancer la procédure d'intégration dans le domaine public des parties communes du lotissement du Parc Cogan.

Conseil municipal du 4 Juillet 2012

Concernant une convention avec la communauté de communes du Loc'h pour les frais de gestion des transports scolaires, approuve à la majorité (3 absentions) la signature de la convention par le Maire et le montant du tarif.

- Concernant l'attribution de marché pour la construction d'un local de rangement inter-associatif, retient à l'unanimité les trois entreprises les moins disantes.
- Concernant l'attribution de marché pour la construction d'un terrain hat-trick accepte à l'unanimité de retenir l'entreprise Sparfel.
- Accepte à l'unanimité l'admission en non valeur de dix dossiers de la liste N 791432 pour un montant de 104,75 €.
- Accepte à l'unanimité d'effectuer des virements de crédits dans le respect des principes d'équilibre budgétaire.
- Concernant le programme de travaux du schéma directeur d'assainissement pluvial intercommunal (SDAPI), approuve à l'unanimité le programme des travaux ainsi que le zonage d'assainissement pluvial, donne pouvoir au Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

Conseil municipal du 12 Juillet 2012

➤ Concernant la convention avec l'Académie de Musique et d'Arts Sacrés et la Fondation Louis Cadic dans le cadre d'une souscription volontaire, autorise Monsieur Le Maire à signer cette convention.

➤ Avertissement aux lecteurs : tout citoyen peut consulter en mairie et sur le site internet (www.sainte-anne-auray.com), l'intégralité des comptes-rendus. En effet, ce qui apparaît dans le bulletin n'est qu'un résumé.

Accueil de loisirs

L'accueil de loisirs peut se féliciter d'avoir rassemblé les enfants en nombre cette année encore ! On recense ainsi plus de 250 inscriptions différentes et des pics allant jusqu'à 120 enfants. En moyenne, une cinquantaine d'enfants étaient présents quotidiennement sur l'ensemble de l'été. Les camps ont une nouvelle fois ravi pas loin de 50 enfants répartis sur 3 camps différents : un camp équitation à Loudéac, un camp aquatique à Carnac et un mini camp de 3 jours à Monterblanc pour les plus jeunes.

Les sorties ont également connu un vif succès avec 60 enfants en moyenne. La sortie au Safari africain a battu son record : le 4 x 4 et la proximité avec les animaux : on en a pris plein les yeux...La sortie à l'espace des sciences est à la hauteur de ce que l'on avait imaginé : n'hésitez pas à le refaire en famille.

La machine à voyager dans le temps a transporté les enfants à travers les époques. Le voyage a ainsi débuté par la préhistoire... Comment vivait l'homme des cavernes ? Une semaine riche en découvertes sur les traces de nos ancêtres... Les enfants ont ainsi pu explorer le monde des dinosaures, s'expérimenter au tir à l'arc ou bien encore participer à des fouilles archéologiques !

L'antiquité a ensuite plongé les enfants dans l'univers des gladiateurs et d'emblématiques personnages tels que Jules César ou Cléopâtre. Ils ont pu s'essayer à la technique du modelage grâce à un intervenant poterie... un véritable retour à la terre ! La troisième semaine de juillet était dédiée quant à elle au Moyen-âge et ses contes médiévaux. Fêtes historiques, balade contée et visite au village de Poul-Fétan étaient au programme.

Le mois de juillet s'est achevé avec les temps modernes : à la fois explorateur, inventeur ou chercheur d'or, les enfants ont plongé dans un univers de découvertes ; grâce notamment à l'intervention des petits débrouillards et

la sortie de l'espace des sciences à Rennes. Le centre Arlequin d'Auray a également permis de réunir divers centres de loisirs pour une journée intercommunale placée sous le signe des olympiades ! Une dizaine de communes a répondu présent à l'invitation. Les Saintannois n'ont pas démerité en terminant 5^{ème}.

Le mois d'août était consacré au monde contemporain : articulé autour des jeux olympiques. Initiation sportive avec l'association Sports 56, art aborigène, mandalas, lanternes chinoises, jeu du Haka... autant d'activités permettant de plonger au cœur des cinq continents et de leurs spécificités. Les 3-6 ans ont pu profiter pleinement de leur journée au P'tit délire à Ploemel sous un soleil radieux. Une multitude de structures gonflables et des jeux d'eau ont ravi les plus petits ! Les 6-11 ans quant à eux, se sont rendus aux Naudières à Sautron pour une journée des plus rythmées : tyrolienne, trampoline, structures gonflables... Le futur, dernière étape de notre voyage au cœur de la galaxie : décoration futuriste, sport martien, lampe lave... un programme haut en couleur pour terminer les vacances « la tête dans les étoiles ». Ainsi s'achève notre voyage dans le temps mais nous vous donnons rendez-vous dès les prochaines vacances pour de nouvelles aventures !!!

L'équipe d'animation estivale se réjouit de la fréquentation croissante à l'accueil de loisirs et est ravie de répondre à la demande des familles autour d'un accueil de loisirs dit « familial ».

ADOS: la saison estivale s'est clôturée le vendredi 17 août pour les adolescents (11/17 ans) de Sainte-Anne d'Auray. Alan Le Niniven, responsable Jeunesse, peut se réjouir du bon fonctionnement du service cet été puisque la fréquentation a une fois de plus atteint des sommets. 110 ados se sont inscrits sur l'ensemble des vacances, du jamais vu pour la commune de Sainte-Anne d'Auray, avec une moyenne de 22 jeunes par jour.

Toutes les activités ont attiré les jeunes avec des pics de fréquentation de 39 ados pour un multi-jeux à la salle de sports et de 48 ados à la sortie au parc aquatique de Cobac. Un programme varié était proposé aux jeunes : stage de graf, foot en salle, badminton, scrapbooking, tennis, mölky, ... ainsi que deux sorties par semaine telles que plage et baignade, bowling, Laser game, Cobac parc, Loisirsland, initiation surf, randonnée aquatique (masque, palmes, tuba), patinoire.. Du 23 au 27 juillet, 16 jeunes (dont 8 filles) encadrés par Charlotte Le Corre et Alan Le Niniven, ont pu découvrir le bassin d'Arcachon, ses plages et ses parcs aquatiques Aqualand et Aquaparc (structures gonflables sur le lac de Biscarosse). L'Espace Jeunes rouvrira ses portes le vendredi 14 septembre à partir de 17 h 00 pour discuter et préparer les prochaines vacances...



Ligue contre le cancer

C'est une association agréée nationale qui regroupe 103 comités départementaux. Le Comité du Morbihan travaille avec 14 hôpitaux et cliniques du département afin d'aider les malades au plus près. Beaucoup d'associations et de bénévoles sont des partenaires privilégiés et organisent régulièrement des manifestations au profit de la ligue.

Quelles activités financez-vous avec les fonds récoltés ?

3 axes d'activité : l'aide à la recherche (40 % de nos dépenses). Le comité 56

finance 14 projets de recherche. L'aide directe aux malades (40 %) : le plus proche possible des malades avec de l'aide à domicile (10 h/an), de l'aide en urgence pour des personnes en grandes difficultés financières, de l'aide psychologique, des soins et des conseils esthétiques (perruques) qui apportent une "bulle de confort" à un corps maltraité par la maladie. Le dépistage et la prévention (20 %) : auprès des adolescents sur les dangers de l'alcool, du tabac ou du soleil (9 900 élèves vus en 2011). Nous mettons aussi en avant les bénéfices de l'activité physique pour prévenir le risque de cancer. Enfin, nous envisageons de développer la prévention dans les entreprises avec une exposition itinérante.

Comment peut-on bénéficier de l'aide de la Ligue ?

Le plus souvent en prenant contact avec une infirmière ou une assistante sociale sur les lieux de soins (hôpitaux, cliniques). Et au comité départemental à Vannes au Parc Pompidou : 02.97.54.18.18. Vous pouvez aussi aller visiter notre site internet en cliquant sur le département Morbihan sur www.ligue-cancer.net/cd56



pour la vie

Union Fédérale des Consommateurs : UFC- QUE CHOISIR 56

Une association de défense des consommateurs à votre écoute

L'association locale UFC-Que Choisir du Morbihan a été créée en 1978. Elle est présente dans les communes suivantes : Lorient, Vannes, Pontivy, Ploërmel, Locminé, Grand Champ, Marzan et Belle Ile. Composée exclusivement de bénévoles et indépendante des pouvoirs économiques, elle assure plusieurs missions :

- Accueillir les consommateurs, les renseigner, les informer et les conseiller dans leurs pratiques quotidiennes. Les aider à régler leurs litiges avec des professionnels.
- Réaliser enquêtes, sondages, études comparatives de prix et de services.
- Représenter les consommateurs dans les différentes instances officielles qui les concernent.
- Défendre en justice l'intérêt général des consommateurs.

Vous pouvez prendre connaissance des lieux et horaires des permanences sur le site de l'association: www.ufcquechoisir-morbihan.org ou en téléphonant au 02.97.84.74.24 (entre 9h et 11h30 du lundi au samedi ou par mail à contact@morbihan.ufcquechoisir.fr



La vie de la commune en images

1^{er} juillet : Randonnée VTT et pédestre Quent & moi



8 juillet : Bric à brac de l'Ascsa Foot, les bénévoles



29 juillet : Joutes du Loch, l'équipage saintannois



26 août : Festival des Galettes du monde



Concours Photo : 15 juin au 15 septembre 2012

Suite à la sélection du jury, quinze photos sont affichées rue de Vannes depuis le 17 juin et ce jusqu'au 15 septembre. Si vous souhaitez désigner les lauréats du concours, des bulletins de vote sont à votre disposition en mairie, à l'office de tourisme, ou à télécharger sur le site internet : www.sainte-anne-auray.com. Ces bulletins sont à déposer dans l'urne mise à votre disposition à la Mairie ainsi qu'à l'office de tourisme. Un seul vote par personne sera retenu. La clôture des votes est fixée au 15 septembre.

Tri des déchets : Opération « Foyers témoins »

L'opération consiste à mobiliser les foyers du territoire afin de démontrer concrètement que la mise en place de gestes simples au quotidien permet de réduire la quantité et la nocivité de ses déchets. Grâce à cette démarche il est possible d'évaluer le potentiel de réduction des déchets pour chaque éco-geste réalisé. Début de l'opération : le 10, 17 ou 24 septembre selon l'affluence des candidatures. Une réunion d'explication des modalités de l'opération sera faite avant de commencer. **Pour devenir Foyers Témoins ou avoir de plus amples informations**, contactez Marina Garrec au Syndicat Mixte Auray Belz Quiberon Pluvigner : 02 97 52 39 39.

Etat-civil

Naissances : Noëlie IBANEZ

Mariages : 13 juillet 2012 : Jean-François HARY et Anne PRODHOMME, 11 août : Patrick OLIVIÉRO et Valérie EVENO

Décès : 2 juillet 2012 : Claire LAROUR, 4 juillet : Anne LE MORILLON veuve GUILLEMOT, 7 juillet : Yvonne LE FLOCH, 9 juillet : Marie-Madeleine TORLAY, 25 juillet : Léontine QUINTIN, 17 août : Mathurine LE NORCY veuve RIBOUCHON

Numéros Utiles

Mairie: tél: 02.97.57.63.91, fax: 02.97.57.72.33, www.sainte-anne-auray.com, contact@sainte-anne-auray.com

Santé: Cabinet médical: 02.97.57.57.18, Pompiers: 18, Police: 17, Samu: 15, Cabinet infirmier: 02.97.57.65.40, Pharmacie: 02.97.57.63.05, Dentiste: 02.97.57.66.52, Kinés: 02.97.31.98.78, Ostéopathe: 06.15.58.75.05, Centre anti-poison: 02.99.59.22.22, Vétérinaire: 02.97.31.73.00.

Divers: La Poste: 02.97.57.64.92, Office de tourisme: 02.97.24.34.94, Correspondant de presse: Ouest France: 06.84.07.84.71, Le Télégramme: 06.62.08.54.46

Directeur de la publication: Roland Gastine, Maire de Sainte Anne d'Auray

Membres de la rédaction: Christian Troboa, Valérie Jégousse, Françoise Larvoir, Philippe Robin, Jean-Baptiste Hary, Cédric Le Ret, Philippe Le Ferrand, Jean-Louis Lustrin